



COMMUNIQUÉ DE PRESSE



CONSEIL PRESIDENTIEL DE LA SCIENCE : AJOUTER DU CHAOS A L'INQUIÉTUDE !

Le président de la République a décidé de mettre en place un Conseil Présidentiel de la Science. Pourtant, n'est-ce pas, selon la constitution, le gouvernement qui détermine la politique de la nation ? N'y a-t-il pas une ministre qui :

Prépare et met en œuvre « la politique du Gouvernement relative au développement de l'enseignement supérieur » ?

Propose, avec les autres ministres intéressés, la mise en œuvre de « la politique du gouvernement dans le domaine de la recherche et de la technologie » ?

La ministre de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche (ESR) a plusieurs organismes pour mener à bien ses missions, tels que :

- Le Haut Conseil de l'évaluation de la recherche et de l'enseignement supérieur (HCERES), des agences de financement de la recherche,
- L'Agence nationale de la recherche (ANR),
- La Banque publique d'Investissement France (BPI France), mais aussi
- Conseil stratégique de la recherche
- Conseil national de l'enseignement supérieur et de la recherche -CNESER-,
- Conseil national de la culture scientifique, technique et industrielle, etc.) ?

Le Syndicat National Indépendant de la Recherche et de l'enseignement Supérieur (SNIRS) affilié à la Fédération des services publics CFE CGC dénonce un président qui :

- Accentue la verticalité, qui a montré ses limites depuis 2017 (crise des gilets jaunes, crises des retraites, etc.),
- Persiste à faire le choix d'un management du pays par le stress des collaborateurs, des institutions de recherche des universités et des personnels.

Des prérogatives sont retirées, des sommations de répondre en 18 mois à des mots comme : vrais contrats pluriannuels, gouvernance réformée, autonomie renforcée des universités, vrais contrats d'objectifs, financements plus incitatifs, ajoutent du chaos à l'inquiétude !

La dérégulation, la bureaucratisation et le sous-financement dont souffrent l'université et la recherche depuis une quinzaine d'années, ne diminueront pas et se renforceront par les perspectives tracées dans ce discours.

Le SNIRS CFE-CGC dénonce les orientations du chef de l'État qui ne résoudront aucun des problèmes de notre pays dans les domaines de l'ESR.

Le SNIRS CFE-CGC considère que l'ESR a besoin de financements pérennes et massifs pour répondre aux enjeux de formation et d'innovation requis par le gouvernement de la Nation, face aux défis de l'avenir.

Le SNIRS CFE-CGC s'opposera à tout projet contraire aux intérêts de l'ESR, des chercheurs, des enseignants-chercheurs, des personnels administratifs, techniques et des étudiants. Et, comme le chef de l'État semble indiquer que les modifications du statut viendront des agents eux-mêmes, pour nous, la réponse est claire :

PAS DE REMISE EN CAUSE DU STATUT !

LE SNIRS CFE-CGC APPELLE TOUTES LES ORGANISATIONS SYNDICALES À SE RENCONTRER LE PLUS RAPIDEMENT POSSIBLE POUR RÉAGIR DE MANIÈRE UNITAIRE !